

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 409

Artikel: Et les femmes ?...

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Tout ce qui nous arrive
est aussi ordinaire et
aussi prévu que la rose
au printemps ou la mois-
son en été, Telles sont
aussi pour nous la mala-
die et la mort.

MARC-AURÈLE.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Mario MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semestre de

l'année en cours.

Et les Femmes?...

Le Congrès des jeunesses radicales suisses, qui s'est réuni l'autre dimanche à Lucerne pour chercher à mettre un peu d'ordre et de cohésion dans le gâchis des aspirations et revendications politiques de la génération actuelle, a voté une longue résolution réclamant différentes réformes, transformations et modifications constitutionnelles. On peut varier d'avis du tout au tout sur la valeur de ces réclamations, et notre but n'est point d'ailleurs de les discuter ici. Mais ce qui nous a frappé, c'est que ces réformateurs qui partent en guerre surtout pour rajeunir et renouveler notre vie politique, pour lui insuffler (du moins ils paraissent le croire) un esprit nouveau... laissent totalement de côté un élément essentiel de rajeunissement et de renouvellement: la participation féminine.

Une seule allusion, il est vrai, y est faite, en fin de programme, comme suggestion: intéresser davantage les femmes à la vie politique. Mais comment? par quelles méthodes? l'école? la vie de famille? l'entrée dans les partis? l'exemple des hommes?... ces messieurs ne paraissent pas avoir étudié le problème, et surtout ne pas se rendre compte le moins du monde que les femmes, beaucoup de femmes, s'intéressent déjà à notre vie politique, voient d'un oeil aussi perspicace qu'eux ses manquements et ses fautes, et savent parfaitement quelles réformes y apporter. Et qu'une de ces réformes, la plus essentielle, non seulement parce qu'elle introduit un élément nouveau, sain, actif, pratique et idéaliste à la fois, dans des cadres vieillissants, mais encore et surtout parce qu'elle réalisera un principe de justice sans lequel il est bien difficile qu'une nation vive et se continue, — cette réforme consistera à fournir aux femmes le moyen de s'intéresser directement et efficacement à la vie politique, en leur en ouvrant la porte toute grande: c'est-à-dire en leur donnant enfin ce bulletin de vote qu'un si grand nombre d'entre elles commencent à se lasser de réclamer sans que jamais on veuille les écouter.

Place aux jeunes, avez-vous laissé clairement entendre dans votre manifeste, Messieurs des jeunesses radicales? Mais lequel d'entre vous a pensé que, dans la vie actuelle de notre Suisse, les jeunes en politique, ce ne sont plus les hommes, quel que soit leur âge, mais bien les femmes?...

E. Gd.

Le bureau de l'Alliance Internationale pour le Suffrage à Genève

Fidèle à sa tradition, et pour la huitième fois, l'Alliance Internationale pour le Suffrage ouvrira à Genève, durant la période de l'Assemblée plénière de la S. d. N., un Bureau temporaire, qui ne pourra manquer de constituer, cette année aussi, un centre de rencontres féministes internationales. Cette fois en effet, c'est dans les locaux mêmes du Comité International féminin pour le Désarmement, 25, quai du Mont-Blanc, que l'Alliance installera ce Bureau, et il est évident qu'en contact avec toute cette activité intéressante, et à proximité si immédiate de la S. d. N. on ne pourra être mieux situé pour être au courant de tout ce mouvement international, si intense à Genève en temps d'Assemblée.

La date de l'Assemblée plénière de la S. d. N. ayant été reportée du 4 au 25 septembre, afin que ses travaux s'engrènent immédiatement sur ceux de la Conférence du Désarmement, convoquée à nouveau, on le sait, pour le 16 octobre, c'est le **lundi 18 septembre** que s'ouvrira le Bureau de l'Alliance pour toute la durée de l'Assemblée. Plus de sept semaines, et des semaines de vacances, nous séparant encore de cette date, nous nous réservons de donner dans notre prochain numéro des détails sur l'activité prévue cette année pour ce Bureau, mais nous voudrions en-

Pour le 1^{er} Août

Appel aux femmes suisses

Un danger plane sur notre pays. Car un peuple ne peut résister aux menaces extérieures que lorsqu'il possède, malgré toutes les différences de langues, de religions et de races, la conscience profonde de son unité nationale. Or, à côté de la volonté qui se fait jour chez nous d'accentuer ce sentiment, d'autres forces sont à l'œuvre qui, au lieu de réclamer une communauté de responsabilités dans notre vie publique, luttent pour obtenir la diminution des droits de quelques-uns de nos concitoyens.

Dans ces circonstances, les organisations féminines soussignées se font un devoir d'insister sur les principes directeurs suivants:

Notre peuple, si divers par la langue, par la race et par la religion, ne peut véritablement vivre que par la collaboration de tous en plein sentiment de la responsabilité de chacun. Par conséquent, tous les efforts sont à combattre qui veulent instaurer chez nous la dictature au lieu de la démocratie.

Notre démocratie est un principe vivant. Si son développement est nécessaire, ses excès doivent être combattus.

Seul, le respect des droits garantis à chacun par la Constitution rend possible la vie commune et ordonnée de tous les citoyens, en dépit de leurs différences.

Tous les citoyens sont également intéressés au maintien et au développement de l'ordre et du bien-être. C'est pourquoi il est nécessaire de réclamer une collaboration plus étendue des femmes à la vie publique, et leur participation à ses responsabilités.

Vu l'interdépendance des peuples, il n'est pas possible de supprimer la misère économique et morale dans aucun pays si toutes les nations ne vivent pas en paix entre elles. Les difficultés extérieures ne sont pas davantage réglées par la guerre que les difficultés intérieures par la dictature. Nous appuyons par conséquent toute participation de la Suisse à l'œuvre de collaboration et de compréhension internationales que poursuit la Société des Nations.

C'est en nous basant sur ces principes que nous en appelons à toutes les femmes suisses, leur demandant instamment

De prendre conscience du principe essentiel de la démocratie, et de s'opposer à tous les courants qui lui sont contraires, mais en restant accessibles à toutes les tentatives de réformes et de progrès, et en les envisageant objectivement.

De prendre position en faveur des droits de tous les citoyens sur la base des principes de justice et de liberté.

De réclamer la collaboration plus intense et plus large des femmes et des mères à la vie publique.

De soutenir de toutes leurs forces l'idée de paix entre les citoyens comme entre les peuples.

A. de MONTEY, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

M. SCHMIDT-STAMM, présidente de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses.

M. SORIST, Présidente de la Ligue suisse des Femmes catholiques.

S. ABRAHAM, Présidente de la Ligue des Sociétés israélites de Femmes suisses.

A. LEUCH, Présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

C. RAGAZ, Présidente de la Branche suisse de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté.

E. BALSIGER-TOBLER, Présidente de Fédération suisse des Associations d'Employées.

M. MAYER, Présidente du «Schw. Kindergartenverein».

L. PROBST, Présidente de l'Alliance suisse des Gardes-malades.

H. KISSLING, Présidente de l'Alliance suisse des Infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

E. BLOCH, Présidente de la Fédération suisse des Sociétés de Travailles sociales.

A. MURSET, Présidente de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Sociale de Zurich.

H. DUNNER, Présidente de la «Frauenzentrale» d'Aarau.

C. NEF, Présidente de la «Frauenzentrale» d'Appenzel (Rh. Ext.).

J. BURKHARDT-MATZINGER, Présidente de la «Frauenzentrale» de Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

R. NEUENSCHWANDER, Présidente de la Fédération des Sociétés féminines bernoises.

H. BREITER, Présidente de la «Frauenzentrale» de Schaffhouse.

L. STAHLIN, Présidente de la Fédération des Sociétés féminines thurgoviennes.

F. FONJALLAZ, Présidente de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud.

M. FIERZ, Présidente de la «Frauenzentrale» de Zurich.

Lire en 2^{me} page:

Jeanne VUILLIOMENET: In Memoriam, M^{lle} Eugénie Lalive.

Les femmes et la S. d. N.: H. Z.: La lutte contre les stupéfiants; M. F.: La jeunesse et la S. d. N.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

C. NEF: Le Conseil International des Femmes à Stockholm.

V. DELACHAUX: Les effets du chômage sur les enfants et les adolescents en Suisse.

Le cinéma et les enfants dans le canton de Vaud.

Toujours la Radio. — Nouvelles de diverses Associations.

En feuilleton:

Publications reçues: Un reportage en Espagne; Questions pédagogiques, etc.

la rue, ou en tram et en chemin de fer, soit très tôt dans la matinée, soit très tard dans la nuit. Il faut cependant avouer que nous ne possédons chez nous aucune donnée précise sur les répercussions que peut avoir ce système sur la santé, la moralité et la vie de famille. Toutefois, après tout ce que nous avons entendu dire à ce sujet, l'augmentation inévitable du système de travail par équipes, à la suite de l'introduction éventuelle de la semaine de quarante heures, peut nous causer quelque inquiétude. Il faut, en tout cas, veiller à ce que, au cours des délibérations de l'année prochaine, qui aboutiront peut-être, à une convention internationale, il soit tenu compte du système de travail par équipes et de ses répercussions sociales. Il y a là pour les femmes des différents pays une tâche importante à accomplir, tâche à laquelle il faudrait s'attaquer immédiatement. Il faut attirer sur ce point l'attention du Bureau International du Travail et des Gouvernements qui devront, ces temps prochains, répondre au questionnaire préparé à Genève. Nous devons obtenir qu'on recommande, aussi sur le plan international, que les femmes, notamment celles qui sont mères, soient occupées de préférence dans les équipes du matin, afin qu'elles puissent passer la soirée avec leurs enfants, et que, dans le cas où plusieurs membres de la même famille travaillent par équipes, ils soient tous occupés en même temps.

Dans les milieux féminins, il faut également vouer une attention toute particulière à l'assistance aux chômeurs, qui sera traitée dans un autre questionnaire, soumis aux gouvernements dans le courant de cet été. Dans certains pays, on a la tendance d'appliquer aux femmes un traitement différent qui peut comporter pour elles des désavantages et des injustices. Cette tendance se manifeste aussi au cours des discussions internationales: ainsi par exemple, dans la Commission de l'assistance aux chômeurs de la Conférence, le groupe ouvrier, appuyé par quelques rares représentants gouvernementaux, a vainement tenté de faire éliminer du formulaire adressé aux gouvernements la question de savoir si, dans l'assistance, il faut créer une distinction «d'après le sexe». Il suffit à notre avis qu'en délimitant les prestations de l'assurance et les subsides, on tienne compte du montant des salaires, des charges de famille et du revenu de la famille. L'application d'un traitement spécial aux femmes part souvent tacitement du principe que toutes les femmes se trouvent dans d'autres circonstances économiques que les hommes, alors qu'étant donnée la structure actuelle des revenus personnels, les salaires et les prestations d'assurance versées aux femmes ont la même fonction et la même importance que ceux des hommes. Cette question d'une différence de traitement d'après le sexe sera donc posée aux gouvernements, et c'est à nous, femmes, de veiller qu'on y réponde non.

C'est précisément en raison de cette tendance à traiter les femmes autrement que les hommes, dans le domaine de l'assurance-chômage, que la présence des femmes dans l'administration des caisses et dans d'autres

gager dès aujourd'hui nos lectrices de Suisse et de l'étranger à noter son adresse et la date de son ouverture, afin d'être à même de recourir sans hésiter à ses services dès que l'occasion s'en présentera.

Vacances

Comme chaque année, la parution de notre journal sera interrompue pendant un mois d'été, afin de permettre à tous ceux et à toutes celles qui travaillent pour lui de profiter d'une détente nécessaire. Notre prochain numéro ne paraîtra donc que le 9 septembre.

Notre Administration, toutefois, continue à recevoir et à servir avec le plus grand plaisir, et malgré cette période de vacances, tous les abonnements nouveaux et répondra à toutes les demandes de numéros spécimens que l'on voudra bien lui adresser. L'adresse, soit de l'Administratrice, soit de la Rédactrice, restent les mêmes durant cette période. Leur courrier les suivant dans leurs déplacements.

La XVII^e Conférence Internationale du Travail

(Genève, 8 - 30 juin 1933)

(Suite et fin) ¹

Quelques considérations

En dehors de tous les avantages qu'elle peut procurer aux hommes et aux femmes, la réduction du travail à 40 heures par semaine, qui, on le sait, est envisagée comme mesure de crise en vue de combattre le chômage, contient un danger dont il faudrait tenir compte beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et ce aussi bien du point de vue de la protection des ouvrières que de celui de la protection de la famille: l'augmentation inévitable du système de travail par deux ou trois équipes. Jusqu'ici, toutes les fois qu'a été discuté en Suisse, dans les milieux s'occupant de questions sociales, le problème du travail des femmes par équipes, on s'est plaint de ce que ce système éloignait les femmes du foyer à des heures extraordinaires et les forçait à circuler dans

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.